

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: TWP 097i

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: FR-2018-0017

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0014224-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	2
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence	4
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	8

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

TWP 097i

TRAITEMENT BOIS CLASSIQUE SBI

TRAITEMENT BOIS CLAIR SBI

TRAITEMENT BOIS SBI

HOLZSCHUTZGRUND -L- (M001000)

S2368BC000

SERPOL W

WOODMARK PROTECTIVE FUND INSECTICIDE A BASE DE SOLVANT

WOODOXIL ANTICARCOMA

KLEARXYL DI

FR 6277 BAROSIT S700

BARPIXYL 100

DEVACIDE PLUS

BARBOLUX MADEIRAS PROTECT

677850 HOLZFREUND ACTIVE PROTECTION

XULONIP

PRE SUNDECK

MARCONOL ULTIMATE (PRESERVER)

Everlasting Wood SI

FUN202

DIAXYL EXTRA

FUNGISTOP

BBWT01 S

SPL01 S1.14

BARBOLUX PROTECT

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	TROY CHEMICAL COMPANY BV
	Adresse	Poortweg 4C 2612PA Delft Pays-Bas
Numéro de l'autorisation	FR-2018-0017	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0014224-0000	
Date de l'autorisation	20/04/2018	
Date d'expiration de l'autorisation	20/01/2028	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Troy Chemical Company BV
Adresse du fabricant	Poortweg 4C 2612PA Delft Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Industriepark 23 56593 Horhausen Allemagne
	Westelijke Randweg 9 4791 RT Klundert Pays-Bas
	Geschwister-Scholl-Straße 127 39218 Schönebeck/Elbe Allemagne
	Mecklenburger Str. 229 23568 Lübeck Allemagne
	Halchtersche Str. 33 38304 Wolfenbüttel Allemagne
	Am Nordturm 5 46562 Voerde Allemagne
	Am Alten Galgen 14 56410 Montabaur Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	Troy Chemical Company BV
Adresse du fabricant	Poortweg 4C 2612PA Delft Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	One Avenue L 07105 Newark, New Jersey États-Unis
	Industriepark 23 56593 Horhausen Allemagne
Substance active	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	Janssen PMP
Adresse du fabricant	Turnhoutseweg 30 2340 Beerse Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Jiangsu Sevencontinent Green Chemical Co. Ltd North Area of Dongsha Chem-Zone 215600 ZHANGJIAGANG Chine
Substance active	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH BU Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50679 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer Vapi Private Limited Plot # 306/3 II Phase, GIDC Vapi 396 195 Gujarat Inde

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,75
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,24
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,25

SHELLSOL D60	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	Substance non active	64742-48-9	918-481-9	89,485
--------------	--	----------------------	------------	-----------	--------

2.2. Type de formulation

AL – Autre liquide - prêt à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Liquide et vapeurs inflammables.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Contient de l'IPBC, de la perméthrine et du propiconazole. Peut produire une réaction allergique.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

Se laver soigneusement après manipulation.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter .

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement CENTRE ANTIPOISON ou un médecin..

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

NE PAS faire vomir.

Recueillir le produit répandu.

Garder sous clef.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Application par des utilisateurs professionnels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	C'est un produit de préservation du bois pour des applications par badigeonnage ou au rouleau de 200mL de produit par m2 de surface comme sur les fenêtres, les portes extérieures, les revêtements, les avant-toits, les clôtures, les abris de voiture, etc. Pendant l'application et le séchage, la température doit dépasser 5°C et l'humidité relative doit être inférieure à 80%. L'utilisation d'une couche de finition est requise selon les recommandations du fabricant. Le temps de séchage pour manipuler et recouvrir est d'environ 24 heures (à 23°C et 60% d'humidité relative).
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Nom commun: Champignons destructeurs de bois (Pourriture cubique) Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: -- Nom commun: Champignons de bleuissement Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: Larves</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: Termites Stade de développement: Ouvriers</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: Termites Stade de développement: Soldats</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: Termites Stade de développement: Nymphes</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Traitement préventif - classe d'usage 2 Traitement préventif - classe d'usage 3 Sur bois résineux uniquement</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application superficielle / Badigeonnage Description détaillée: Application superficielle / Badigeonnage</p> <p>Méthode d'application: Application superficielle / Au rouleau Description détaillée: Application superficielle / Au rouleau</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: CU2 et 3 : 200 mL/m² (équivalent à 160 g/m²) Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Le produit est prêt à l'emploi.</p>

Pour les traitements préventifs, application par badigeonnage et au rouleau.

Taux d'application :

CU2 et 3 : 200 mL/m² (équivalent à 160 g/m²)

Couche de finition obligatoire

1 application

Taux d'application: CU2 et 3 : 200 mL/m² (équivalent à 160 g/m²)

Dilution (%): 0

Nombre et fréquence des applications:

Le produit est prêt à l'emploi.

Pour les traitements préventifs, application par badigeonnage et au rouleau.

Taux d'application :

CU2 et 3 : 200 mL/m² (équivalent à 160 g/m²)

Couche de finition obligatoire

1 application

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Type	Matière	Taille	Utilisateur prévu
------	---------	--------	-------------------

Bidon	Métal avec vernis interne époxy-phénolique	20L	Professionnel
-------	--	-----	---------------

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et suivre toutes les instructions fournies.
- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- Une couche de finition est obligatoire.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Un film plastique approprié doit être placé au sol lors de l'application in situ par rouleau et badigeonnage de manière à limiter les émissions vers le compartiment terrestre.
- Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau.
- N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsque celui-ci est protégé par une finition ne contenant pas de substance biocide pour la préservation du bois. Cette finition doit être classée comme stable selon la norme EN 927-2 permettant de limiter le lessivage du produit vers l'environnement tout au long du cycle de vie du bois traité.
- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente).
- Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- Garder le bois traité à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé jusqu'au séchage complet.
- Utilisateur professionnel : Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant la phase de manipulation du produit et du bois traité.
- Tenir hors de la portée des enfants durant l'application et le séchage.
- Se laver les mains et le visage après l'application du produit et avant de manger, boire ou fumer.
- Éviter tout contact avec les yeux, les mains et les vêtements.
- Éviter de respirer les vapeurs et les poussières.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'ingestion : rincer la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le film plastique de protection du sol) dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 35°C.
- Durée de vie : 2 ans.
- Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé dans l'emballage commercial.
- Ne pas stocker près d'une source d'inflammation.

6. Autres informations

Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.